

Pont-l'Abbé

Mercredi 3 juin 2015



Addictologie. « Il y a toujours un déclencheur »

Hélène Caroff
et Brendan Michel

Pousser les portes d'un centre de soins lorsqu'on est dépendant peut être difficile. Déni. Honte. Résignation. À Pont-l'Abbé, le service d'addictologie, antenne du centre de Quimper, reçoit les patients le mardi et le mercredi après-midi. Le maître-mot de l'équipe ? Instaurer une relation.

Marie-Pierre Tassin est médecin addictologue au CSAPA de Quimper. Elle intervient les mardi et mercredi après-midi à l'Hôtel-Dieu, avec son équipe, notamment composée de Delphine Marchand, infirmière.



« Il y a toujours un élément déclencheur à une venue dans notre service, explique Delphine Marchand, infirmière au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (CSAPA) de Quimper. Ça peut être la justice, un proche, un médecin ou même l'employeur qui pousse à venir consulter chez nous ». Chez eux, c'est au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (CSAPA) de Quimper qui gère le service d'addictologie de l'Hôtel-Dieu (lire ci-dessous). Chaque mardi et chaque mercredi après-midi, l'équipe soignante vient y assurer les consultations.

Des rendez-vous médicaux « toutes addictions » pour les personnes dépendantes, tant aux substances telles que l'alcool, les drogues, le tabac mais aux jeux d'argent et de hasard, qui veulent s'en sortir. « L'addiction débute, elle aussi, très souvent, par un élément déclencheur (maladie d'un proche, finances). De manière générale, il y a un déséquilibre », ajoute l'infirmière.

« Un travail de réseau »
Pousser la porte, oui. Mais ça se passe comment, une fois entré ? « S'il s'agit d'un premier rendez-vous, le patient voit d'abord une

infirmière, qui évalue la situation et écoute sa demande, détaille Marie-Pierre Tassin, médecin addictologue. Elle se charge ensuite d'orienter celui-ci vers le personnel médical adapté : soit vers le médecin, soit vers l'assistante sociale ou encore vers le psychologue. On peut également choisir d'orienter la personne dans un autre service comme la psychiatrie ou les services sociaux, par exemple. C'est un véritable travail de réseau ».

« Pas là pour juger »
Les patients acceptent-ils de se faire accompagner ? « Il ne faut

pas qu'il y ait une obligation, réagit Delphine Marchand. De même, nous ne sommes pas là pour juger, ce n'est surtout pas notre rôle. Le but, c'est de valoriser la personne, de faire en sorte qu'elle reprenne confiance en elle. Car, généralement, il y a beaucoup de honte et de culpabilité ». Marie-Pierre Tassin ajoute : « Les patients ont souvent peur de se confronter à leur passé ». Chaque rendez-vous est l'occasion de faire un travail sur la motivation : « On fait un point et on essaie de déclencher une prise de conscience chez le patient, afin de déterminer ce qu'il veut et de

construire avec lui une alliance thérapeutique qui peut aller d'une réduction de consommation à un sevrage total », continue l'infirmière. Mais attention : pas question d'être trop durs, ou de vouloir aller trop vite. « L'abstinence totale n'est pas notre priorité, car cela peut être dangereux, intervient Marie-Pierre Tassin. La notion de temporalité est très importante. On ne devient pas alcoolique en deux jours. De même, on ne peut pas arrêter l'addiction du jour au lendemain. On travaille sur la durée ».

Une dépression « neuf fois sur dix »

Et la durée, justement, est variable. « Certains ne viennent qu'une fois, d'autres reviennent sur des années, explique l'infirmière. L'idéal, c'est un suivi d'un an. En fait, nous semons des graines. Si ça ne bouge pas, elles ne germeront pas. Il y a un temps de maturation dans la motivation des patients ». Mais, en général, « le suivi est durable, relève Marie-Pierre Tassin. Car, souvent, à raison de neuf fois sur dix, le patient sombre dans la dépression suite au manque du produit en question ».

Y a-t-il donc recours aux placebos, aux produits de substitutions ? « On ne met pas les traitements en avant. Le mot-clé, avant tout, c'est la relation. On est aussi dans une logique de complémentarité des soins et d'une prise en charge pluridisciplinaire. Ce ne sont pas les traitements qui sortiront les patients de leur situation mais leurs capacités à être acteurs de leur propre situation, à prendre conscience de leurs ressources. Nous, l'équipe médicale, nous ne sommes pas dans le savoir », précise l'addictologue. Et une fois les consultations terminées ? « Nous avons des difficultés à être relayés par les médecins de ville. Il y a parfois trop de patients ».

Opiacés et polyconsommateurs

« L'ANPAA accueille deux types de personnes, détaille Marie-Pierre Tassin. Celles étant directement touchées par une addiction et celles dont c'est un membre de l'entourage qui est touché. Mais les patients directement touchés sont les plus nombreux ». Aussi, en 2014, à Pont-l'Abbé, « 165 patients addictifs et neuf membres de l'entourage » ont été reçus. En tout, sur les quatre lieux

du sud-Finistère, « nous avons une moyenne de 1.500 patients par an ».

La dépendance est différente selon le vécu

« Le profil de nos patients est très varié, continue l'addictologue. Nous avons des personnes de tous âges, de tous milieux et de tous niveaux d'éducation. Marginalisés comme insérés, mineurs comme

majeurs. La dépendance varie également en fonction du vécu de la personne ».

« L'alcool est la principale addiction rencontrée, loin devant le tabac et le cannabis. Mais nous avons de plus en plus de consultations pour des opiacés (substances dérivées de l'opium, NDLR). Nous voyons également de plus en plus de patients polyconsommateurs (qui touchent à plusieurs addictions, NDLR) ».

PRATIQUE

CSAPA, ANPAA : quèsaco ?

Les services d'addictologie ont été regroupés en les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), voici quelques années. Des CSAPA qui sont gérés par l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA). Pour le sud-Finistère, il y a trois

antennes - Pont-l'Abbé, Concarneau et Douarnenez - et un site plus important, Quimper. L'équipe soignante - composée d'un directeur, de quatre médecins dont un psychiatre, de trois psychologues, de six infirmiers, d'une diététicienne et de trois assistantes sociales - y est basée et se déplace sur les trois

autres sites lors des rendez-vous.

▼ À noter

Les consultations à l'Hôtel-Dieu, situé rue Roger-Signor, ont lieu au 1^{er} étage du bâtiment Saint-Jean, le mardi tout la journée et le mercredi après-midi, sur rendez-vous.
Contact : tél. 02.98.82.40.05.